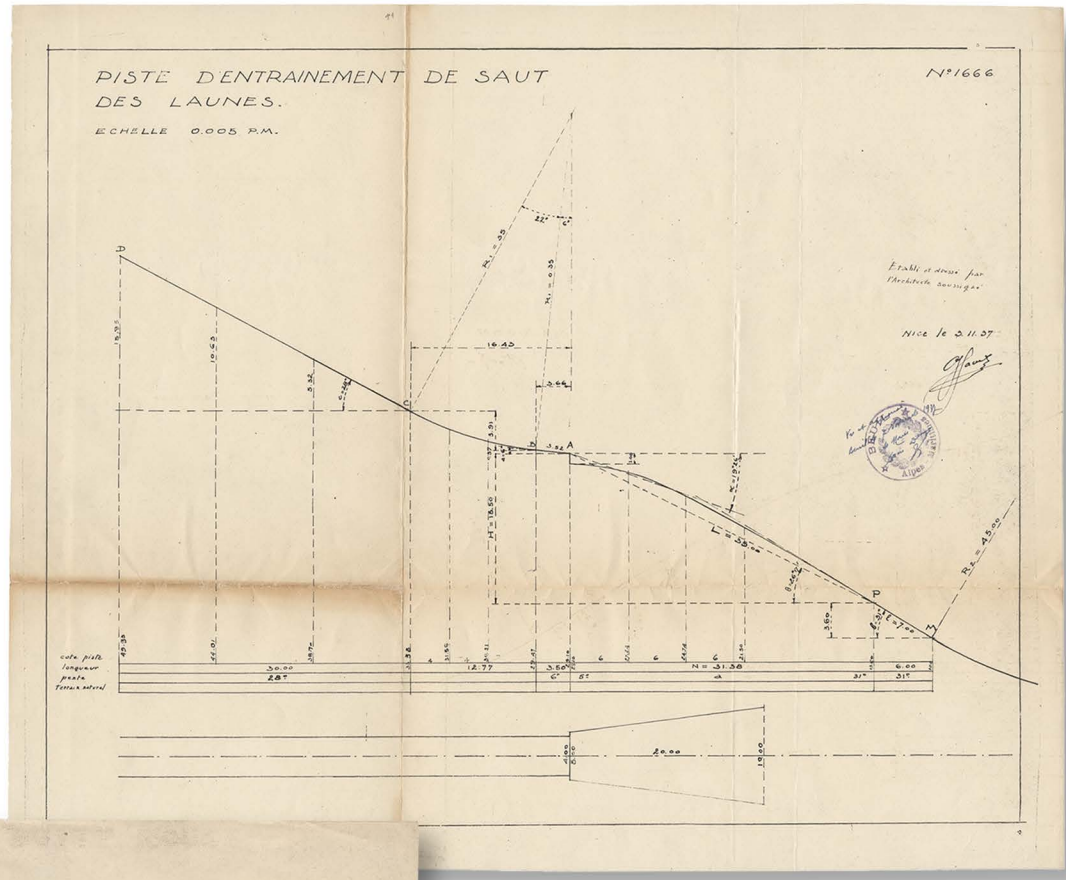

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

COMMUNE DE BEUIL

EQUIPEMENT SPORTIF DE LA STATION DE SPORT

-: D'HIVER :-

Nous soussigné, A.J.Jacob architecte diplomé par le Gouvernement,chargé de la direction des travaux d'é quipement sportif de la station d'hiver de Beuil,

Avons procédé à la reception provisoire des travaux prévus à l'adjudication du 12 Décembre 1937approuvée par Monsieur le Prefet le 31 Décembre 1937 et exécutés par Monsieur Hadec Emile adjudicataire.

A cet effet nous nous sommes rendus sur les lieux, avons parcouru les divers ouvrages et avons procédé à leur visite.

A la suite de cette visite , nous avons constaté que les travaux étaient éxécutés conformément aux plans devis et cahier des charges du marché et qu'ils pou vaient etre reçus provisoirement.

En conséquence nous avons délivré le présent certificat.

Ont signé après lecture faite.
Beuil le 19 Janvier 1940

Pour le Maire absent
l'adjoint

Les Conseillers municipaux

Louis Giraudo
Ellain

L'Architecte

L'Entrepreneur.

11.7 Construction d'un tremplin olympique à Beuil par l'architecte André Jacob : petites affiches annonçant la création en 1936, plan et réception provisoire des travaux en 1940, 2O 136, photographies fonds Detragiache.

Arch. dép. Alpes-Maritimes, 61 Fi (en cours de cotation).